

OPGI D'EL-TARF

Les contraintes des programmes du logement social et de l'habitat précaire

Les responsables de l'Office de promotion et de gestion immobilières (OPGI) de la wilaya d'El-Tarf sont confrontés à un véritable casse-tête chinois et pour cause l'existence de multiples contraintes objectives et exogènes qui entravent la réalisation dans les délais impartis du programme du logement social locatif (LSL), composé de 2 000 unités ainsi que le nouveau programme de 3 500 logements appelé Réabsorption progressive de l'habitat précaire (RPHP).

Il faut savoir qu'actuellement l'OPGI est en train de réaliser, par le biais de plusieurs entreprises, dans le cadre du programme LSL, 520 logements à El-Tarf, 350 à El-Kala, 300 à Dréan, 200 à Besbès et 200 à Ben M'hidi. Dans le même sens, 300 logements sont en cours d'achèvement à Dréan, 200 à Ben M'hidi et 200 autres à Besbès et ce, en lot unique, à savoir étude, réalisation et VRD. Reste, cependant, à terminer les études lancées pour la réalisation de deux lots de 520 et 350 unités, et le transfert des 90 unités de la commune de Bouhadjar vers respectivement Besbès à raison de 60 logements et la commune de Chebaïta-Mokhtar pour les 30 unités restantes, a tenu à signaler le directeur de l'OPGI d'El-Tarf. Interrogé sur lesdites contraintes, le premier responsable de l'office affirmait

ment répercutés sur la réalisation dans les délais arrêtés du programme LSL dont entre autres «le manque de confiance des entreprises de réalisation et ce, compte tenu des événements qui ont secoué la wilaya suite à la série de scandales qui ont éclaboussé plusieurs cadres et responsables locaux.

Le manque d'entreprises qualifiées et d'engergure, celles que compte la wilaya, se sont détournées du logement vers d'autres créneaux plus juteux tels la réalisation de routes et le secteur de l'hydraulique. L'absence dans la wilaya de producteurs et de grossistes de matériaux de construction, une situation qui s'est greffée sur les coûts du logement du fait des frais de transport des matériaux en question. L'indisponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée, une situation qui a poussé moult chefs d'entreprise à en ramener de leur wilaya d'origine induisant de fait un autre surcoût pour le prix du logement.

La fluctuation des prix des matériaux de construction (ronde à béton, ciment, sable) a induit une hausse des coûts de réalisation alors que même l'application du nouveau indice des prix donne des augmentations prati-

quement nulles pour la marge bénéficiaire de l'entreprise». Concernant les solutions préconisées par l'office pour pouvoir réaliser les 3 500 logements RPHP, le directeur estimera que «la priorité des priorités est de redonner confiance aux entreprises locales, ensuite, il faut que le marché des matériaux de construction soit géré convenablement. Et enfin, l'Etat est dans l'obligation de réguler le marché». Pour ce qui a trait au programme en cours, le directeur de l'OPGI précisera que «500 logements vont être lancés incessamment et ont déjà franchi la commission des marchés de wilaya qui statue pour des marchés n'excédant pas les 26 milliards de centimes. Un cahier des charges a été présenté le 26 mai dernier au niveau du ministère des Finances pour 1 500 logements. Et enfin nous sommes en train de procéder à des levées topographiques pour 1 500 logements dont 100 passeront par la commission de wilaya des marchés».

Il conclura que «le recours aux entreprises étrangères est la solution idoine au manque criant d'entreprises nationales de réalisation de niveau 4 et plus».

Daoud Allam

CENTRE UNIVERSITAIRE

Les perspectives de développement de l'aquaculture en débat

Le centre universitaire d'El-Tarf a abrité, hier, une journée d'étude sur l'aquaculture ayant pour thème «perspectives de développement de l'aquaculture».

Les directeurs de la pêche des wilayas d'El-Tarf, Guelma, et Annaba, ainsi que les directeurs des forêts d'El-Tarf et de la Chambre nationale de la pêche et de l'aquaculture, qui ont assisté à cette journée, ont tous indiqué «l'importance d'une telle initiative pour permettre à ce secteur d'être au diapason des défis de développement dans une

conjoncture marquée par l'augmentation soutenue des denrées alimentaires au niveau international». «Perspectives de développement de l'aquaculture», «réalité de l'aquaculture et son intégration dans l'économie nationale», «présentation de la ferme aquacole» et enfin «relation de l'aquaculture avec la préservation de l'environnement» ont été les principales communications présentées par des spécialistes lors de cette rencontre.

Un débat riche a clôturé cette journée, qui a permis à l'assistance de mieux cerner les possibilités d'investissements dans ce secteur pourvoyeur de richesses et de main-

d'œuvre. Il est judicieux de signaler que le secteur de la pêche dispose d'un programme exhaustif en matière d'investissement avec un montant global de 154,5 milliards de centimes. Ces projets d'investissements sont en voie de réalisation, dont une ferme aquacole de 800 t/an, une conserverie, l'acquisition de 7 chalutiers et sardiniers, 18 projets de réhabilitation, une opération d'aménagement de deux plages d'échouage. La production attendue est de l'ordre de 2500 t par année avec à la clé la création de 800 postes d'emploi directs et indirects.

D. A.

JIJEL

Un plan d'action pour la valorisation de la Corniche

Organisé sous le haut patronage du wali de Jijel par l'Area-Ed en collaboration avec l'INRA Algérie, un atelier d'échanges d'expériences et d'information sur le développement durable des zones de montagne littorale se tient au niveau de l'hôtel Louiza à Jijel.

Prévue pour 3 jours 26, 27 et 28 mai 2008, cette importante rencontre à laquelle ont été conviés des institutions gouvernementales, élus locaux, société civile, opérateurs économiques, chercheurs et universitaires, se fixe comme objectifs : la mise en place d'un réseau national d'échanges d'expériences et de plaider pour les zones de montagne, l'adoption d'un plan d'action pour la plaider d'une charte sur la préservation des zones de montagne littorale et d'un plan d'action pour la préservation et la valorisation de la corniche jijelienne qui est unique au monde de par ses innombrables spécificités, mais qui constitue un écosystème extrêmement fragile.

Toute cette politique rentre dans le cadre de l'intérêt croissant au développement durable des zones de montagne adopté depuis près de deux décennies par les gouvernements et les instances internationales.

Ainsi, une attention particulière portée aux espaces montagnards a été réaffirmée en 2000, lors de la déclaration du millénaire par le CNUED (conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement) qui fixe les priorités de développement pour le XXI^e siècle.

Pour bien des raisons, les espaces montagnards en général, et ceux de la Méditerranée en particulier, sont concernés au premier chef par ces objectifs. Les montagnes sont en effet des zones très vulnérables, tant sur les plans socioéconomique et environnemental que politique. De ce fait, cette importante rencontre s'inscrit dans la continuité des efforts menés par l'Algérie pour la préservation et la valorisation des zones de montagnes (loi n° 04-03 du 23 juin 2004 relative à la protection des zones de montagnes dans le cadre du développement durable), elle a pour finalité de contribuer à la mise en

place d'une gestion rationnelle des ressources naturelles et à l'amélioration des conditions de vie des populations locales, à travers la réhabilitation des écosystèmes montagnards algériens et à l'émergence d'une dynamique de capitalisation, d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques, de travail en réseau et renforcement des capacités et de plaider en faveur de la préservation des zones de montagne de l'Algérie mais aussi et surtout, dégager à partir de l'exemple de la corniche jijelienne, une stratégie de développement durable spécifique aux zones de montagne avec un vrai plan d'action. Inaugurés par le secrétaire général de la wilaya, pour raisons d'empêchement de dernière minute du wali de Jijel, les travaux se sont déroulés en plénière lors de la première journée, avec trois grands thèmes développés : politique et stratégie du développement durable des zones de montagne, présentation d'études de cas et rôle des parcs nationaux dans le développement durable des zones de montagne, où beaucoup de communications aussi importantes les uns que les

autres ont été présentées, entre autres : problématique du développement durable des zones de montagne par le D^r M. Djennat de l'université de Sétif ; politique d'aménagement du territoire en zone de montagne, par M. Ftouni (Matet) ; Politique du développement rural en zone de montagne, par M^{me} F. Djahiche (Madri) ; le rôle des associations dans le développement local, par M. M. Bencharif et D^r M. Louanchi (Area-Ed) ; projet de développement durable dans le massif des Bibans, par S. Chouaki/INRAA ; projet de développement communautaire intégré en zone de montagne enclavée au Maroc, par M^{me} Chaulé Gerbaud (Association Targa) ; développement communautaire dans le mont Chenoua, par Guadiiri (INFR/Area/Ed) ; problématique du développement de la corniche jijelienne, par le D^r S. Chakour (Université de Jijel).

La 2^e journée a été consacrée aux travaux de groupe où plusieurs thèmes ont été débattus et présentés sous forme de rapport, pour adoption, lors de la 3^e journée.

A. M'haimoud

7^e FESTIVAL NATIONAL DES SPORTS TRADITIONNELS À ORAN Matreg et couscoums-party au menu

La Ligue des sports traditionnels de la wilaya d'Oran a choisi la bourgade de Nedjma (Chteibo), commune de Sidi Chahmi, pour organiser ce jeudi 1^{er} édition du Festival national du sport traditionnel «matreg». Cet événement sera pour la première fois organisé en dehors de la capitale de l'ouest «afin d'animer cette localité déshéritée et privée de manifestations sportives en dépit du fait que nombre de pratiquants de la discipline y habitent». Le P/APC de Sidi Chahmi et ses collaborateurs ont prêté main-forte aux organisateurs sur le plan matériel. Quant à la FAST (Fédération algérienne des sports traditionnels), elle a lancé des invitations pour la participation à 14 wilayas des régions du centre-ouest et sud, à savoir Oran, Bel-Abbès, Témouchent, Relizane, Mostaganem, Mascara, Tيارت, Tlemcen, Saïda, Béchar, M'sila, Boumerdès, Blida, Tipasa, en plus d'Alger. Les participants seront hébergés à l'auberge des jeunes Maoued et peut être même dans la structure située à Gambetta.

Le programme débutera dans la matinée de jeudi (9h) avec des exhibitions de représentants des wilayas invitées ainsi que des membres des associations locales affiliées à la Ligue. Voulant agrémente cette intersaison, les initiateurs de cet événement organisateurs espèrent organiser des compétitions pour promouvoir d'anciens élèves (guennadizs) pour devenir des maîtres (cheikhs) de la discipline comme pour respecter une tradition séculaire. Il y aura un test technique et des exhibitions que les participants doivent satisfaire sur place, comme l'exige la tradition. Ceux-ci doivent, par ailleurs, payer une dime en offrant un couscoums traditionnel bien garni, quelle que soit leur condition sociale, à leurs invités choisis parmi les anciens cheikhs et autres personnalités.

Les candidats retenus sont Bouafia C., Bendida El Abed M., Benafia B., Medahi I., Sofrani M., Rachi D., Sadok R., Haddou K., Boukarabila D., Ameur C., Chabane L., Mihoubi K., Adda A. et Farhi F.

Cette 7^e édition verra la participation des sections affiliées à la ligue, à savoir En Nour, IRBO (sud, est et nord), ASAMO, Sidi Bachir, et l'AST Hamri, parmi lesquels certaines ont pris part au dernier championnat de wilaya. Il y aura la participation de chouyoukhs non structurés qui profiteront de ce rassemblement pour une éventuelle structuration de ces «démarchés», très nombreux à travers toute la wilaya. Des récompenses seront remises aux adeptes du matreg, qui monteront sur le podium des challenges de wilaya et national. La DJSW d'Oran assurera le financement de la compétition après avoir reçu une fiche technique de la ligue organisatrice. Ce qui sera d'une très grande utilité pour la réussite de cet important festival attendu par toute une population, assoiffée de ce genre de manifestation populaire d'un sport ancestral.

C. Khalil

SAÏDA

Naissance du Cnapest

Le milieu éducatif de la wilaya de Saïda, après l'UGTA et l'Unpef, vient de s'enrichir d'un troisième syndicat le Cnapest, chose souhaitée depuis longtemps par les enseignants du secondaire, visiblement attachés au syndicalisme.

En effet, une assemblée générale électorale, à laquelle ont pris part 32 professeurs représentant pas moins de 400 enseignants des 11 lycées de la wilaya de Saïda, a eu lieu récemment au lycée Abi-Bouammama, en présence de 4 membres du bureau national, à leur tête le vice-président Mansour Hamadi, aux fins de mettre en place le bureau de wilaya composé de 9 membres. La tâche syndicale de la coordination de wilaya a été confiée à Kherroubi Boubakar, professeur au lycée Kadi-Mohamed.

«Notre situation ne peut que nous inciter à plus de motivation pour envisager des actions concertées à même de rétablir notre droit à un alignement juste et équitable», soulignera l'un des syndicalistes du Cnapest. Pour assurer une meilleure prise en charge de leurs doléances, les travailleurs du secteur vont tenir une réunion, dans les prochains jours, avec le directeur de wilaya de l'éducation pour l'élaboration d'une plate-forme de revendications.

EXAMEN D'ENTRÉE EN 6^e 12 234 élèves ont concouru

Pour mieux s'assurer du bon déroulement de l'examen d'entrée en première année moyenne, le wali de Saïda, accompagné des autorités locales s'est rendu au centre d'examen Aïmer-Mohamed pour donner le coup d'envoi des épreuves qui se déroulent cette année dans de bonnes conditions. D'importants moyens matériels et humains ont été mobilisés à cet effet. A signaler que 12 234 élèves dont 6 970 issus de la 6^e année primaire, se sont présentés au niveau de 65 centres d'examen répartis sur l'ensemble du territoire de la wilaya pour subir les épreuves. A noter que la correction des épreuves débutera samedi prochain au CEM Khadija Oum-El-Moûminin et les résultats sont prévus avant le 5 juin prochain.

M. B. Amine